



Générosité du CMO
page 3



Dossier : les services municipaux
page 9



Quand je serai grand, je serai pompier !
page 19







Mot du Maire

C'est avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2011.
Une des missions du maire, est de savoir rassembler et unir pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble. Je suis très attaché à cette responsabilité. Nous ne concevons pas l'action publique sans les citoyens. Je veux vous remercier pour votre investissement au service de la commune et vous pouvez compter sur nous pour toujours travailler dans la transparence et la concertation à l'image de nos réunions publiques trimestrielles.
La responsabilité d'un maire, c'est aussi de tout mettre en œuvre pour préparer l'avenir.
La responsabilité d'un maire, c'est enfin de faire face à l'urgence, d'agir sur le court terme, mais aussi porter une vision à long terme.
Ce travail, cette implication et cette volonté seraient impossibles sans une équipe solide ! Vous la connaissez, c'est elle qui m'entoure et travaille avec moi au quotidien sur le futur de notre commune. Merci à mes amis élus pour leur implication et leur dynamisme dans la gestion de la commune et merci à toutes les personnes engagées dans les comités consultatifs.
L'année 2010 aura été une année importante pour Rivedoux-Plage.
Xynthia a dramatiquement marqué 2010. Au-delà du formidable élan de solidarité et de générosité de la part de vous tous, il a fallu engager des travaux conséquents de remise en état de la voirie, des espaces verts, des dunes et de nos plages.
Notre action a été forte pour la protection de nos côtes, nous allons continuer. L'enrochement sera totalement repris le long de l'avenue de la Corniche, de la promenade Théodore Porsain mais aussi à la Garenne et à la surveillance, plage sud.
Une digue et un muret seront réalisés cet automne, dans le prolongement de la rue du Moulin, derrière la coopérative maritime, pour éviter qu'une nouvelle submersion marine ne puisse y pénétrer, engendrant les dégâts que nous avons connus.
Rivedoux-Plage change, la qualité de la vie s'y améliore.
L'extension de la zone artisanale et commerciale bat son plein, les actes seront signés au printemps. De nombreux artisans et commerçants pourront s'y installer dignement, dans le respect du cahier des charges établi par les élus, témoignant ainsi, s'il le fallait, de notre volonté d'accompagner les acteurs économiques.
Trois bâtiments construits dans cette extension seront destinés à accueillir des agriculteurs, des viticulteurs et des ostréiculteurs. Nous y tenions.
Le centre multi-accueil reçoit, depuis le mois de septembre 2009, des enfants de 2 mois à trois ans. Il permet ainsi de répondre à un besoin urgent de garde des plus jeunes et complète le mode de garde de qualité proposé par nos nourrices agréées.
La réfection de nombreuses rues est à présent terminée : la rue du Moulin, les impasses de l'Hôtel et du Clos. D'autres sont en cours : la rue des Clos et la rue Charles de Gaulle.
En 2011, des projets structurants verront le jour : de nouvelles voies embellies, la réalisation de la séquence 5, le début des travaux pour la maison des activités associatives, la poursuite de l'aménagement des mouillages sur la plage sud sans oublier le dépôt des permis de construire des locaux commerciaux, du marché couvert et de la mairie, pour l'aménagement du centre-bourg.
Onze nouveaux logements à loyer modéré, verront le jour aux Breuils. Ces constructions doivent initier une politique plus volontariste pour aider à résorber le déficit de logements dans l'Ile de Ré. Le schéma de cohérence territoriale se terminera également cette année, nous pourrons alors réviser notre POS en PLU. Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus pour faire entendre leurs voix, peser dans les débats et faire inscrire des projets communaux importants : l'aménagement de notre port, le déblocage de la zone d'aménagement différé du quartier du château mais aussi la prise en compte de la circulation excessive à certaines périodes de l'année.
Vous pouvez aussi compter sur notre détermination pour nous opposer à des projets qui ne servent pas l'intérêt général de notre territoire : la délocalisation du centre pénitencier et le centre de broyage du groupe HOLCIM en sont deux dramatiques exemples.
Soyez rassurés, nous avons la volonté de conserver une situation financière saine. Chaque action est accompagnée d'un plan de financement rigoureux et réaliste.
Cette période d'échanges de vœux ne doit pas nous faire oublier tous ceux qui au cours de l'année écoulée ont perdu un proche, tous ceux qui sont confrontés à la maladie et aux difficultés de la vie.
À toutes et à tous, je renouvelle mes vœux d'une très belle année 2011 faite d'une robuste santé, de plaisir d'être ensemble, une bonne année de prospérité et de solidarité, riche aussi du bonheur de vivre à Rivedoux-Plage.

Bonne année à tous !
Bonne année à Rivedoux-Plage !

Votre maire, **Patrice RAFFARIN**

Mercredi 5 janvier dernier, la Municipalité de Rivedoux-Plage recevait le président du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Océan, monsieur Jean-Pierre Flahaut. Accompagné de Monsieur Lucien Ottolenghi, directeur des caisses de l'ile de Ré et du vice président rivedousais José Folch, monsieur Flahaut est venu remettre un chèque de 1000 euros au CCAS de notre commune. Une dotation visant à compléter les nombreux dons privés et publics déjà perçus par le CCAS et redistribués à nos concitoyens touchés par la tempête Xynthia. C'est l'adjointe, en charge des affaires sociales, Marie-Noëlle Binet et qui a pour mission l'organisation des aides aux plus démunis, qui gèrera ce don très appréciable du CMO. Patrice Raffarin a chaleureusement remercié le Président et ses collègues avant de clore cette rencontre, placée sous le signe de la générosité, par le verre du partage.


La remise du chèque du CMO

Etat civil

Août • Septembre • Octobre • Novembre • Décembre 2010

NAISSANCES

Lilou LAVAURE le 25 août
Gabriel, Jean-Noël RENARD-LAZE le 17 septembre
Joris, Jean-François, Stéphane JOUBERT le 22 septembre
Bella, Lana BOURDERIE le 25 septembre
Jordan PONS le 11 octobre
Raphaël, Mathias, Jérémy, Serge TOBEILEM-BARRAUD le 3 décembre
Charlie PERSON le 21 décembre

MARIAGES

Adrien, Philippe VASSEUR et Adeline, Béatrice FILLON le 28 Août
Benjamin, André, Roger CAILLEAUD et Virginie, Marguerite, Juanita LOSCHI le 28 août
Alexandre, Frédéric, Robert LACHAUMETTE et Sabine, Françoise, Marie LUEZ le 4 septembre
Patrick, Gérard DELAFERME et Stacie MAROT le 18 septembre
Jean-Louis, Georges PORSAIN et Chadia OULAKBIR le 25 septembre
Alain, Pierre, Jacques FOUET et Evelyne, Jacqueline, Marie, Eugénie JUIN le 9 octobre

DÉCÈS

Jean André Gabriel NOIROT le 9 août à SAINT-MARTIN-DE-RE
Gérard SOLLIER le 10 septembre à LA ROCHELLE
Gérard Robert PIAGET le 5 octobre à LA ROCHELLE
Guy Georges Joseph LANDAIS le 15 octobre à RIVEDOUX-PLAGE
Emile Louis Raoul PETIT le 22 octobre à RIVEDOUX-PLAGE
Jacqueline, Germaine GAILLARD le 1er novembre à SAINT-MARTIN DE RE
Daniel, Gérard THOMAS le 8 novembre à RIVEDOUX-PLAGE
André Gabriel BELLIER le 8 novembre à LA ROCHELLE
Jean Charles DEBUYSER le 1er décembre à SAINT-MARTIN DE RE
Raymond, Gabriel JOLLIVET le 9 décembre à SAINT-MARTIN DE RE
Jean-Louis, Marie ROUDIER le 14 décembre à LA ROCHELLE
Christian, Germain, Adrien BERNARD le 15 décembre à LA ROCHELLE
Bruno, Gabriel, Françoise MOÏNO le 22 décembre à RIVEDOUX-PLAGE

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 17 janvier au 16 avril 2011 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.
La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement, de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolages, vandalisme, vol, agression, etc.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie
17940 Rivedoux-Plage
E-mail : rivedoux-plage@mairie17.com
Site internet : www.rivedoux-plage.fr

Directeur de la publication
Patrice Raffarin

Directrice de la rédaction
Julie Foulquier

Équipe rédactionnelle
M.N. Binet • A. Ducy • M. Royer • J.P. Bardou • J.C. Bonnin • G. Caduc • G. Carayol • J. Couhé • M. Lardeux • A. Moncouyoux • N. Pignol • La bibliothèque.

Réalisation
singulier - Sandra Odin - 06 08 04 35 89

Photo de couverture
Julie Foulquier

Impression
Imprimerie Mingot à Marans

N° ISSN : 141-4898



Le Port

Zone 30 mode d'emploi

En 2008, le préfet a autorisé la mise en zone 30 du port suite à la demande des élus inquiets pour la sécurité sur ce passage concerné par un fort trafic automobile.

Cette Zone 30 est mise en place sur la RD 735, voie classée à grande circulation, dans la traversée de l'agglomération entre le carrefour Rue Comte d'Hastrel / Rue Albert Sarrault et le carrefour Rue Charles de Gaulle / Rue Albert Sarrault, soit une longueur de 610 mètres.

Cette zone, comme les autres tronçons zone 30 du village que sont les passages protégés devant la boulangerie Fred, celui du cimetière, celui de la poste et les deux passages de la rue du Défend, possède une signalétique spécifique clairement indiquée.

Une zone 30, pour quoi faire ?

Pour plus de sécurité : À 30 km/h la probabilité d'un décès d'un piéton dans un choc avec un véhicule est de moins de 10 %, à 50 km/h elle atteint les 80 % environ. La vitesse est limitée à 30 km/h pour tout type de véhicules, c'est-à-dire, les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus.

Pour plus de fluidité : Une limitation à 30 km/h entraine moins de ralentissements brusques, moins de bouchons, moins de stress.

Pour plus de sérénité : Une vitesse limitée permet de mieux partager la chaussée entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour plus de calme : A 30 km/h, le bruit routier diminue de 3 à 4 décibels.

Une Zone 30, comment ça marche ?

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

Bien évidemment toute la réglementation habituelle s'y applique, que ce soit par exemple la législation pour les personnes à mobilité réduite, la signalisation ainsi que la réglementation du stationnement.



Boulangerie Fred



La Poste



les +35 : Mika–Thomas-Franck (manque Sébastien)

Tennis

Lors du dernier numéro d'octobre nous vous avions promis de vous rendre compte des résultats sportifs de l'automne des tennismen « Rifins »…

Et bien les voici : en +45 l'équipe termine 4e de sa poule avec 5 victoires et 2 défaites.

Malheureusement pour l'équipe, avec dès la première journée un forfait, le handicap était de taille pour espérer jouer les premiers rôles dans cette poule.

Dans tous les cas un grand bravo à Franck WAGREZ, William THENARD, Jack SORIGNET, et Claude VILLALARD.

Une chose est sûre : le « come back » de capt'aine Claude après une longue blessure en est pour quelque chose au vu des résultats de la fin de ce championnat !

Quant aux +35, et bien on peut vraiment dire qu'ils ont fait honneur à leur dérogation pour jouer en régional.

L'équipe termine 1re ex aequo, et c'est avec un goal-average en sa défaveur qu'elle doit se contenter de la deuxième marche.

Félicitation à Sébastien DE SOUZA, Mickael TONDUT, Franck CHABANNIER et Thomas PORSAIN, car pour une première à ce niveau-là, chapeau !

les +35 : Mika–Thomas-Franck (manque Sébastien)

Voir photo de l'équipe +35 lors du déplacement à Chateaubernard.

Après une légère trêve hivernale, les hostilités tennistiques reprennent de plus belle début février avec le retour du championnat régional sénior où l'équipe fanion de l'ESR espère beaucoup avec le retour de jeune tel que Max et de moins jeune comme Luc. D'avance, nous leur souhaitons une pleine réussite…

Pour finir, n'oublions pas l'école de tennis conduite par Christian Lauga pour nos très jeunes qui reprendra à la mi-mars à condition d'une météo favorable chaque samedi !

Bien sportivement et bonne année 2011 à tous!

Le Bureau

Karaté



Depuis la reprise 2010, les deux sœurs Blaud, Ségolène et Johanna, ont fait un sans fautes dans leur sport de prédilection.

Pour la coupe de la ligue qui s'est déroulée le 23 octobre 2010 à la Flotte, Johanna a terminé première cadet en moins de 54 kg.

Et dimanche 5 décembre 2010 à Pons, Ségolène a fait un doublé au championnat départemental en se classant 1re en senior moins de 50 kg et 1re en open, tandis que sa sœur réitérait son classement du 23 Octobre 2010 en finissant encore en tête de sa catégorie.

Ségolène est au club de karaté de La rochelle et son entraîneur s'appelle monsieur Valeras. Johanna, elle, est en sports études au P.E.R. karaté de Boivre-Poitiers, entrainée par Maxime Boisderon.

Viet Vo Dao Rivedoux

Nina Delagrange a remporté avec panache et détermination le challenge National combat d'Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels Vo Vi Nam Viet Vo Dao des moins de 14 ans dans la catégorie benjamin féminine qui s'est déroulé dimanche 5 décembre 2010 au Centre de Formation et d'Animations Sportives à Eaubonne (95 Val d'Oise)

Son professeur Jean-François Douay est particulièrement heureux d'avoir pu amener son élève sur la plus haute marche du podium car cela symbolise le résultat de longues heures de travail et d'entraînement intensif.

Un titre de plus au palmarès du club et de son entraîneur.

Moins de chance en revanche pour May Hay Weber et pour Pierre Roger qui loupent chacun de peu leur place sur le podium.

Consultez la liste plus complète des résultats et les photos sur le site internet des clubs : www.vietvodaoiledere.com





L'Office de tourisme



L'Office de Tourisme de Rivedoux-Plage vous présente en ce début d'année tous ses meilleurs vœux pour 2011 et vous souhaite une bonne saison touristique à venir !

Nouveautés 2011 à l'Office de Tourisme :

Guide des hébergements 2011

Retrouvez tous les hébergements classés de Rivedoux-Plage (hôtels, campings, locations de vacances, maisons et chambres d'hôtes...)

Nouveau site Internet

- Organisation de votre séjour
- Visite virtuelle et vidéo du village
- Disponibilités locatives
- Réservations en ligne NOUVEAU
- Manifestations
- Plan du village
- Calcul d'itinéraires de pistes cyclables
- Informations pratiques

Rendez-vous sur notre Site Internet ou flashez le code ci-contre avec votre smartphone !



(Téléchargez au préalable une application gratuite pour lire ce QR Code sur votre téléphone).

Réforme des classements de meublés touristiques

Dans le cadre de la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, l'arrêté du 2 août 2010 paru au Journal Officiel le 17 août 2010 fixe **les nouvelles normes** et la procédure de **classement des hébergements touristiques marchands, et notamment des meublés de tourisme**.

Les meublés de tourisme font désormais l'objet d'un classement de 1 à 5* d'après un tableau de classement **fonctionnant selon un système à points**. Le nouveau référentiel plus complet et plus détaillé, propose 112 critères de contrôle répartis en trois grands chapitres : «Equipements et aménagements», « Services aux clients », « Accessibilité et développement durable ».

La loi de réforme du 22 juillet 2009 fixe **au 23 juillet 2012 le délai maximum pour le reclassement de l'ensemble de l'offre touristique**. Passée cette date, les anciens classements ne seront plus reconnus par la préfecture.

Une réunion d'information sera programmée courant janvier 2011 afin d'informer tous les propriétaires de locations de vacances sur cette réforme. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous souhaitez de plus amples renseignements.

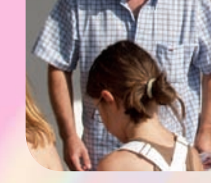
Récré Actions



La fin du trimestre aura été particulièrement riche en manifestations pour l'association des parents d'élèves. Après le désormais traditionnel repas d'octobre, les parents auront enchaîné la bourse aux jouets, les marchés de Noël des parents d'élèves à La Flotte et celui de la commune pour finir l'année par la veillée.

Heureusement la mobilisation fut forte et aura permis la totale réussite de ces évènements.

Les objets confectionnés par les enfants grâce aux enseignants et aux animateurs du centre de loisirs ont eu beaucoup de succès et ont largement participé à la réussite financière de ces animations.



Grâce à tout cela, l'association a déjà versé près de 2200 euros pour l'école en participant financièrement au spectacle de la veillée et à la classe de neige et en permettant la réalisation de différents projets pédagogiques.

Autre grande satisfaction : le nombre d'adhérents qui continue d'augmenter. Ce qui montre l'intérêt des parents pour leur association.

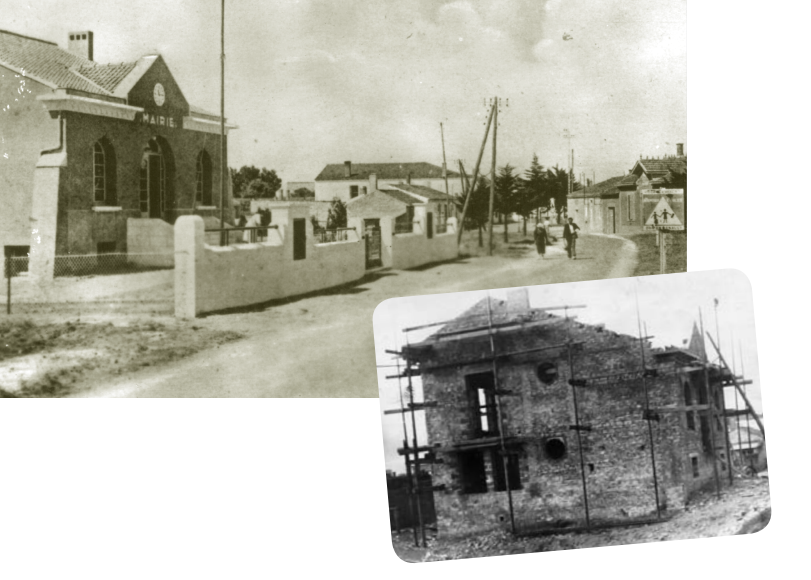
Le début d'année sera moins riche en évènements et va permettre aux parents de souffler un peu, mais il faudra rapidement penser au carnaval du 19 mars prochain.

Monsieur et Madame Carnaval vont avoir besoin de nombreuses mains pour leur fabrication...

Cette année le traditionnel défilé et la crémation sur la plage seront suivis d'un spectacle dans la salle des fêtes.

Toutes les réussites de ce début d'année n'ont été possibles que grâce à l'importante participation des parents et aux soutiens de l'équipe pédagogique et de la municipalité.

Pour autant pour éviter tout essoufflement des intervenants, il est important qu'un maximum de parents continuent de se mobiliser et viennent apporter, même très ponctuellement, leur aide.



La balade de Jacques

Naissance d'une mairie...

Jusqu'en 1928 RIVEDOUX que l'on appelait le Hameau n'était qu'une section de la commune de Sainte-Marie. Depuis des années, les habitants du village réclamaient leur autonomie, en vain. Enfin, l'affaire vint devant le Conseil Général, et M. Longuet, rapporteur, fit triompher la thèse des Rivedousais.

Le 11 mars 1928, Rivedoux devenait indépendant et le 8 avril 1928, Monsieur Théodore Porsain fut élu Maire.

Il fallait tout prévoir, un cimetière, un bureau auxiliaire des Postes et bien sûr une Mairie. Un bâtiment où les élus de la commune se réuniront pour discuter et décider des intérêts de la collectivité.



Son inauguration eu lieu le 8 août 1937 sous la présidence de Monsieur Cacaud, Secrétaire Général de la Préfecture et en présence des personnalités de l'époque Messieurs : Perrein, Longuet, Palmade et Château.



Rivedoux a désormais une Mairie comme il est rarement donné d'en rencontrer dans une petite commune, ses proportions harmonieuses s'adaptent parfaitement au cadre dans lequel elle a été construite. Elle est pour l'époque, remarquablement distribuée, claire et spacieuse. Elle fait honneur au jeune architecte dont elle est l'œuvre : Monsieur Didier MIAUX.

Depuis, quelques modifications ont été apportées, mais ce bâtiment reste toujours agréable à regarder en toute saison, entouré des parterres fleuris, superbement entretenus par le personnel municipal.

Avant la construction de la Mairie, la place actuelle de la République était un vaste trou appelé communément « trou à sable ».

Le sable était utilisé à l'époque pour la construction des maisons.

Avant l'indépendance, les démarches municipales se faisaient dans une maison particulière située à l'angle de la rue du Comte d'Hastrel et l'impasse Rivail.

Les réunions de Conseil et les mariages avaient lieu à la salle Porsain, actuellement rue Albert Sarrault.

Une plaque indique la date de la première réunion du Conseil.

Depuis, combien de Rivedousais et Rivedousaises ont franchi la porte de notre bâtiment municipal, entrant au bras des parents puis sortant au bras de la jeune mariée après avoir prononcé le « oui » traditionnel ?

Combien de réunions, de manifestations, de décisions prises dans un seul but : l'intérêt de nos concitoyens, comme l'avait précisé Monsieur Porsain en terminant son discours inaugural.

Les anciens Rivedousais voient en ce bâtiment la marque de l'autonomie de la commune obtenue grâce à l'opiniâtreté de nos anciens.

Les services municipaux

Il n'est pas si loin le temps où, dans les villages ruraux, les employés municipaux se comptaient sur les doigts d'une main. Un (ou une) secrétaire de mairie, parfois à mi-temps, un garde-champêtre, deux ou trois cantonniers, composaient tout l'effectif.
C'était avant. Quand Rivedoux, pas encore « Plage » d'ailleurs, avait moins d'habitants, moins de rues, moins de maisons. Avant que de nouvelles lois, de nouveaux règlements, en matière d'urbanisme, de fiscalité, de sécurité, d'éducation, ne contraignent les communes à recruter des agents toujours plus nombreux et compétents pour étudier, mettre en oeuvre, contrôler, expliquer, ces droits et obligations. Dans le même temps, les administrés, plus nombreux, mieux informés mais souvent démunis face à la complexité des règles et des lois, attendent des services communaux accueil, soutien et information, respect de leurs droits, et des réponses à leurs attentes et besoins dans tous les domaines.
Aujourd'hui, la mairie de Rivedoux-Plage, avec quelque 30 salariés, est le plus important employeur de la commune. Rivedoux-Pages vous invite à une visite guidée des services.

Catherine Bouyer,

directrice générale des services (DGS)



Catherine Bouyer a été recrutée en janvier 1978 par le Maire de l'époque, M. Roland Vergnaud, pour seconder Mme Magnaud.

Après avoir passé avec succès l'examen de secrétaire de mairie, elle a remplacé Mme Magnaud partie en retraite en octobre 1979. Véritable « bras droit » du Maire, elle met en œuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale. Elle conseille l'autorité territoriale dans les orientations stratégiques de la commune, aide à la décision du Maire et des élus, évalue la faisabilité des projets et participe à leur mise en œuvre.

Ses missions sont complexes et demandent une grande polyvalence : élaboration du budget (stratégie financière, fiscalité), suivi des marchés publics (appels d'offres, subventions, avenants), gestion des ressources humaines (recrutements, carrières, paie, hygiène et sécurité, plannings) et du patrimoine communal, en application des règles de sécurité et d'urbanisme. Elle prépare les réunions du Conseil Municipal auxquelles elle assiste et en rédige le compte-rendu.

Pour assurer ces missions, le service Administration est décliné en 6 pôles spécialisés.

L'administration

Sous la responsabilité de Catherine Bouyer, ce service, fort de six personnes, est à la fois la vitrine et le centre névralgique de la commune. Il décline toutes les missions incombant à la DGS énumérées ci-dessus. Secrétariat, budget, marchés, comptabilité, régies, état-civil, action sociale sont regroupés dans le bâtiment principal, tandis que la voirie et l'urbanisme ont trouvé place dans l'annexe.

Catherine est secondée par une assistante de direction, **Emma Balinziala**, en particulier pour la gestion des ressources humaines (congés et formation), le suivi des subventions d'équipement et les commissions d'appel d'offres des marchés publics.

Guylène Boyer assure l'accueil du public et le standard téléphonique, de même que la gestion du port et de la taxe de séjour et participe à la préparation des animations communales. La comptabilité (dépenses, recettes, commandes et suivi de la trésorerie) est du domaine de compétence de **Myriam Calmus**, ainsi que le suivi des contrats et conventions. **Annie Fiquet** gère l'Etat civil, les élections, les régies de recettes et la cantine scolaire.



Myriam, Annie, Guylène et Amélie Mairie principale



Isabelle Collorec et Cécile Roinel



Emmanuelle ASVP

Sylvain Morandeau et Alexandre Loulier

La location des salles, le marché et l'urbanisme, sont le domaine d'**Isabelle Collorec**. Enfin, **Cécile Roinel** a en charge une partie du service urbanisme. Elle traite par ailleurs le PLU (Plan Local d'Urbanisme), les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) et le cadastre.

La police municipale

Ses bureaux sont situés dans l'annexe. Sous la responsabilité du brigadier-chef principal **Sylvain Morandeau**, fonctionnaire territorial et agent de police judiciaire adjoint, secondé par le gardien **Alexandre Loulier**, la police municipale assure la prévention, la surveillance, la sécurité et la salubrité publiques. Sylvain Morandeau définit lui-même ses missions par cet acrostiche : « Servir, Ecouter, Renseigner, Veiller, Intervenir, Respecter.

La police municipale intervient sur la voie publique pour en assurer la surveillance générale, la sécurité des personnes et des biens. Elle relève les infractions au code de la route et au stationnement, fait respecter les arrêtés municipaux, règle les différends de voisinage. Elle est présente aux cérémonies et festivités, aux sorties d'école. Elle effectue des enquêtes administratives et constate les infractions au code de l'urbanisme.

Enfin, elle assure le service des objets perdus-trouvés, du courrier de la mairie, et la régie des timbres amendes et des opérations funéraires. Les policiers ont à leur disposition un véhicule de service équipé (signaux sonores, cage pour animaux, extincteur, trousse de premier secours), deux VTT, un scooter, et possèdent des armes de 6e catégorie. En période estivale, ils reçoivent le renfort d'un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) pour les assister dans certaines de leurs missions.

Les services techniques

C'est peut-être le service le plus connu, en tout cas celui dont on rencontre les agents, tout de jaune fluo vêtus, à tous les coins de rues, au sens propre. **Pascal Brissonnet**, agent de maîtrise principal, secondé par **David Zélie**, gère son équipe de huit agents pour garder notre commune propre et accueillante et pour entretenir le patrimoine communal.

Leurs missions les conduisent à arpenter la voirie (entretien, nettoyage, panneaux, surveillance de l'éclairage pour prévenir CITEOS en cas de panne), parcourir les plages (entretien du poste de secours, de la





David Zélie



Jean-Pierre Carrouge



Une partie de l'équipe des services techniques autour de Pascal Brissonnet.



L'équipe de l'ALSH
Emilie, Julie, Virginie et Nicolas.

base nautique, balisage de l'espace baignade et des chenaux pour bateaux à voile et à moteur), explorer les bois (entretien et élagage, repérage et lutte contre les chenilles).

Jean-Christophe Rouvreau, aidé par **Alexandre Bouyer** et **Jean-Pierre Carrouge**, dirige la manœuvre pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts et le fleurissement de la commune. Grâce à eux, Rivedoux-Plage se trouve régulièrement en première place au concours des villages fleuris. **Michel Benedetti** (électricité, nacelles), **Patrick Bourliaud** (salle des fêtes, courrier, numéros de rues, correspondant hygiène et sécurité), **André Nafraîchoux** (mécanique, électricité, balayage mécanique) et **Jean-Luc Parnaudeau** (maçonnerie), mettent en œuvre la diversité de leurs compétences pour assurer le nettoyage et l'entretien des bâtiments et des espaces communaux.

Ils disposent pour l'exécution de leurs tâches de matériels classiques (2 camions, 3 fourgonnettes, 4 tracteurs, 1 tractopelle) et spécialisés (balayeuse, nettoyeuse de plage, nacelle, broyeur de branches et taille-haie, matériel de menuiserie). On trouve également quelques curiosités : le Pélican, petit véhicule électrique avec benne à l'avant, et l'ancien camion-citerne des pompiers reconverti en arroseuse. Ce matériel est abrité pour l'essentiel dans les bâtiments communaux de la zone artisanale, mais les 600m^2 commencent à être exigus. Le matériel entreposé dans le local en face de la mairie, voué à disparaître lors du réaménagement du centre bourg, trouvera naturellement sa place dans le nouveau bâtiment devant être construit dans l'extension de la zone artisanale.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Emilie Chenuet est la directrice de l'accueil de loisirs. Avec ses trois collègues, **Nicolas Martinod**, **Virginie Loschi** et **Julie Duhez**, elle anime cet espace pour le plus grand plaisir des petits (à partir de 2 ans 1/2) et grands (jusqu'à 11 ans), au service des parents.

L'accueil fonctionne les jours d'école en périscolaire pour 48 enfants maximum. Le mercredi, il est ouvert de 7h45 à 18h30 et peut recevoir 28 enfants. Les activités sont diversifiées : manuelles (les gâteaux au chocolat avaient l'air très bons !), artistiques (dessins, peintures, confection d'objets destinés à la vente lors de la fête de l'APE), jeux d'éveil. Il s'agit aussi de préparer les enfants à la vie de groupe par l'apprentissage des règles de vie. Des sorties sont organisées : piscine, découverte de métiers locaux. Les animateurs assurent également la surveillance de la cantine pour les élèves du primaire.

Pendant la période d'été, où l'équipe reçoit le renfort de 2 animateurs, l'accueil est proposé à 40 enfants, prioritairement rivedousais, mais aussi rétais et vacanciers. Les activités sont alors tournées vers l'extérieur : plage, mer, nautisme. Il est fermé 3 semaines en août, ainsi que pendant les vacances de février et de Noël.

Les locaux se partagent entre la BCD (pour les grands), rénovée cet été, et une salle toute neuve (pour les petits) contiguë au centre d'accueil, où Emilie Chenuet a son bureau. Occasionnellement, la salle de sieste de la maternelle est également utilisée. De nombreux jeux et matériels sont à disposition pour occuper et éveiller les enfants.

Restauration scolaire et ménage

Comme les mousquetaires, elles sont quatre pour assurer la restauration des écoliers et faire le ménage dans les salles communales. Elles se relaient pour effectuer toutes ces tâches, avec une importante amplitude horaire : certaines commencent à 6h45, pendant que d'autres finissent à 19h15.



Michèle, dite chouchou,
Stéphanie et Pascale



Anne Trost

Qui, parmi les Rivedousais petits ou grands ayant fréquenté l'école du village, ne connaît Chouchou ? Depuis 1979, **Michelle Lebon** a fait de la cantine son domaine. Les repas sont préparés au Bois-Plage par la SODEXO, livrés puis servis aux quelque 130 enfants qui prennent leur repas au restaurant scolaire, en deux services. Aidée par ses deux collègues **Pascale Gral** et **Stéphanie Grelet**, elle veille à ce que tout soit prêt à temps, effectue le service. Puis vient l'heure de la vaisselle et du nettoyage. Les règles sanitaires sont rigoureuses : la salle de réception des repas et la réserve, la table de préparation, le mobilier, le sol et le carrelage aux murs doivent être lavés, désinfectés chaque jour.

Avant et après ce travail à la cantine, appuyées par **Anne Trost** qui remplace **Roselyne Bernard** pendant son arrêt maladie, elles auront fait le ménage dans les locaux communaux : mairie et annexe, salles de classe (sauf les maternelles), bibliothèque.



Les ATSEM, Claudine, Patou et Agnès.

Les ATSEM

Sous cet acronyme rébarbatif et mystérieux se cachent trois dames douces et gentilles le plus souvent, sévères parfois. Et pour cause : Claudine Fillon, Patricia Kindel et Agnès Raffarin, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles secondent les maîtresses des tout petits. Toute leur activité est tournée vers les 67 enfants qui fréquentent actuellement la maternelle : accueil, soutien matériel et pédagogique pendant les ateliers ou les sorties, surveillance et aide pendant le repas de midi, puis ménage quand les salles se sont vidées de leurs jeunes occupants.

Sur les murs de la salle située à l'étage de l'école maternelle sont exposées des photos jaunies. Elles présentent des intérieurs de classes. Certaines datent des années 1930 : le maître a l'air autoritaire, les élèves, mines graves, portent le sarrau, les tables de bois sont percées pour recevoir l'encrier. Quelques anciens Rivedousais se reconnaîtraient sûrement parmi ces enfants au visage sérieux.

A l'époque, point d'ATSEM, de cantine, d'accueil périscolaire. Les enfants aujourd'hui sont plus nombreux, plus métissés, les enseignants et l'enseignement ont changé, le groupe scolaire a poussé ses murs, mais l'école est toujours là, à la même place, pour poursuivre ses missions. Plus d'un élève qui s'est assis sur ses bancs se retrouve maintenant, juste retour des choses, dans l'équipe des employés communaux.

Vous retrouverez tous les employés municipaux sur les différentes photos qui accompagnent cet article. Rivedoux-Pages les remercie chaleureusement pour l'accueil qu'ils lui ont réservé, pour leur disponibilité et leur sincérité. Et aussi, bien sûr, pour l'image positive qu'ils contribuent à donner à la commune.

Agenda

FÉVRIER

26 : **Repas dansant du Lions Club**
27 : **Brocante vide grenier de Truc en Troc**

MARS

05 : **Tremplin « Soleil de Ré »**
06 : **Loto de l'Association Rêvedoux**
11 : **Pièce de Théâtre « ARTABAN »**
12 : **Concours de Tarot**
18 : **Don du sang**
19 : **Carnaval**
20 : **Élections cantonales (1er tour)**
26 : **Soirée Jeunes**
27 : **Élections cantonales (2e tour)**

AVRIL

02 : **Soirée du Comité des Fêtes**
03 : **Fête du Printemps**
09 : **Défilé de l'Association Rêvedoux**
09/10 : **Marché aux fleurs**
16 : **AMAP**
16 : **Brocante vide grenier de l'Office de Tourisme**
17 : **Concours de Tarot**
25 : **Brocante de Truc en Troc**

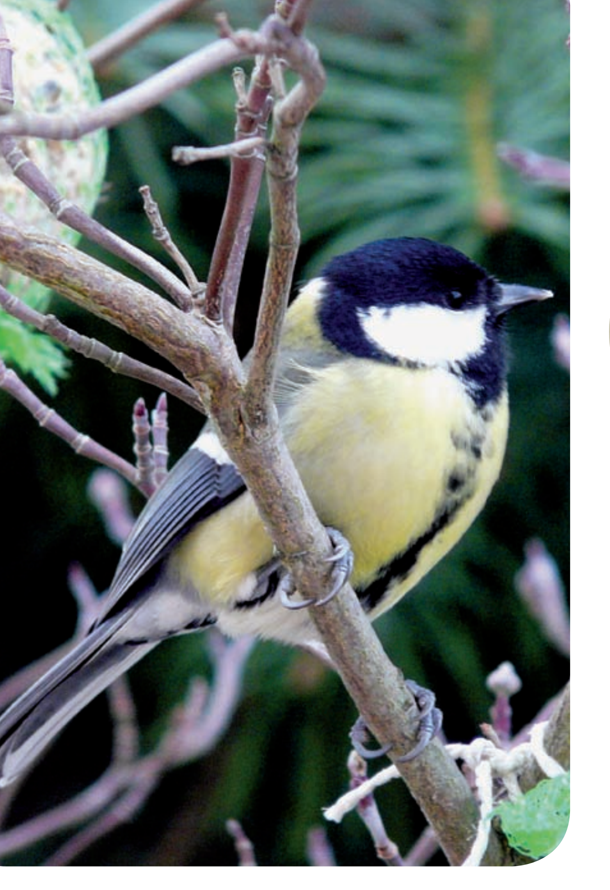
Studio DKD



Manu et Guillaume.

C'est en 2006 que Manu Peters installe sa petite entreprise en plein cœur de notre commune. Ce « cousin » belge, une petite pointe d'accent charmeur subsiste encore, a plus d'une corde à son arc. Son terrain de jeu : la communication visuelle. Capable de passer de la pose de lettres adhésives à la peinture sur toile, il peut aussi habiller des pontons, fabriquer des lettres fraisées, décorer des véhicules, et des boutiques, créer des autocollants, faire des pochoirs intérieurs et extérieurs, fabriquer et poser des plots de signalétique, et concevoir des panneaux de Plexiglas. S'adressant aux privés comme aux entreprises, lui et son ami et employé Guillaume sauront vous écouter et vous guider dans vos choix de déco et de communication visuelle. Accueil chaleureux et professionnalisme garantis !

DKD, Zone Artisanale, Rivedoux-Plage
www.studiodkd.fr



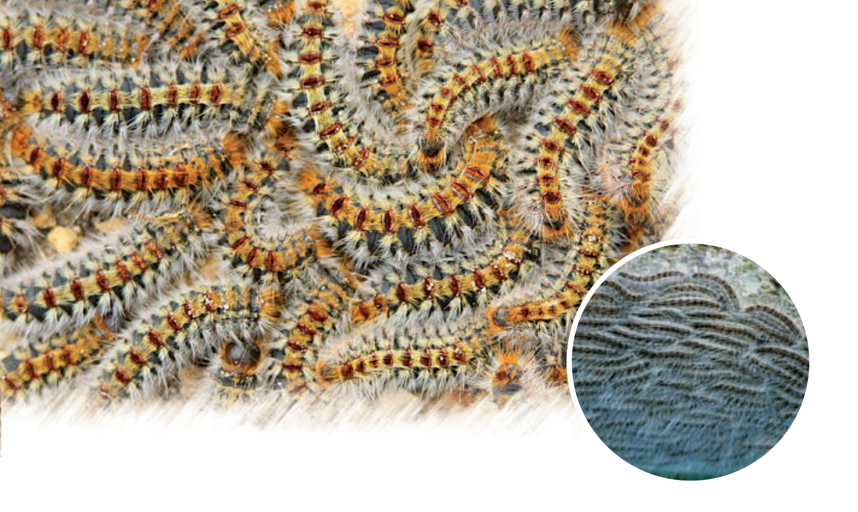
Environnement

Quand les mésanges se mettent à table…

Les oiseaux égaient nos jardins, ils sont aussi des alliés de poids dans la lutte contre ce fléau qui hante nos pins : les chenilles processionnaires. En 2010, année mondiale de la biodiversité, la Ligue de Protection des Oiseaux de Lilleau des Niges s'est engagée aux côtés de la Communauté de Communes de l'île de Ré dans la mise en place d'un projet environnemental de taille : réintroduire la mésange dans nos jardins. Ce petit passereau vif et actif, grand amateur de chenilles, possède désormais de nombreux nichoirs lui permettant de vivre en toute tranquillité sur son terrain de chasse. Les enfants du groupe scolaire de Rivedoux-Plage, ceux de l'accueil de loisirs sont des acteurs fortement impliqués dans la réalisation des nichoirs et sites d'accueil de ces petites mésanges. Venant en appui des traitements habituels d'éradication des chenilles, les oiseaux sont garants du maintien de l'équilibre et de la bonne santé d'un écosystème souvent mis à mal par l'homme. En transmettant à nos enfants ces notions d'actions responsables, nous leur garantissons la préservation d'une valeur fondamentale : le respect. La biodiversité résulte d'une évolution unique dont nous sommes également issus. Compromettre cette évolution ou modifier cette biodiversité implique des conséquences sur tous les êtres vivants. La garder intacte nous garantit un futur. Merci à tous les metteurs en scène de cette action remarquable de développement durable, et en premier lieu merci à la LPO.

Un peu d'histoire et de sciences…

La chenille processionnaire fait subir aux pins une défoliation importante qui les affaiblit et les limite en croissance pendant plusieurs années et peut provoquer leur mort. Cette chenille peut aussi provoquer chez l'homme et les animaux domestiques de réels problèmes de santé à cause de ses poils urticants. De fortes réactions cutanées, ophtalmiques, pulmonaires et allergiques surviennent non seulement par contact direct en les touchant ou en touchant un nid, même vide, mais également par les poils relâchés dans l'air.



D'un cycle complexe, la population de ces chenilles passe d'une année à l'autre d'un niveau admissible à une véritable pullulation. Les traitements n'ont qu'une efficacité ponctuelle. Par contre la mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel de ces chenilles. En période de nidification, un couple de mésanges consomme environ 500 insectes par jour.

Les espèces de mésanges voient leur habitat changer et leur population régresser par l'apparition des grandes étendues agricoles et une sylviculture qui ne laisse pas toujours la place qu'elle mérite aux nombreuses espèces de flore et de faune originaires de la région. Il est



nécessaire de préserver des zones de diversité biologique et de donner aux mésanges des espaces où leurs conditions de vie sont favorisées. Nichoirs et petits aménagements incitent les mésanges à s'installer et à se reproduire. C'est ce nous encourageons désormais sur le territoire de notre commune.

Si vous avez oublié comment ça marche, les chenilles processionnaires...

Un beau soir d'été, les papillons processionnaires sortent de terre. Le mâle et la femelle s'accouplent dans la joie et la bonne humeur. Le pauvre mâle, exténué, meurt un ou deux jours plus tard. La femelle s'envole et va pondre entre 70 et 300 œufs sur une branche de pin. Son travail accompli, elle meurt à son tour.

Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et restent reliées entre elles par un fil de soie.

Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et ont de plus en plus de poils. Jusqu'à 1 million par individu !

Il arrive qu'ils se cassent et que certains s'envolent avec le vent. C'est alors qu'ils provoquent les problèmes de santé.

Durant toute leur croissance, les chenilles construisent un abri en soie en automne, sur la branche d'un pin qui les nourrit. Elles passent l'hiver dans cet abri, ne sortant que les nuits les plus chaudes pour entretenir leur nid et se nourrir.

Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession de nymphose: toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file.

Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé. Chacune d'entre elles s'enfouit alors dans un trou de 10 à 20 cm.

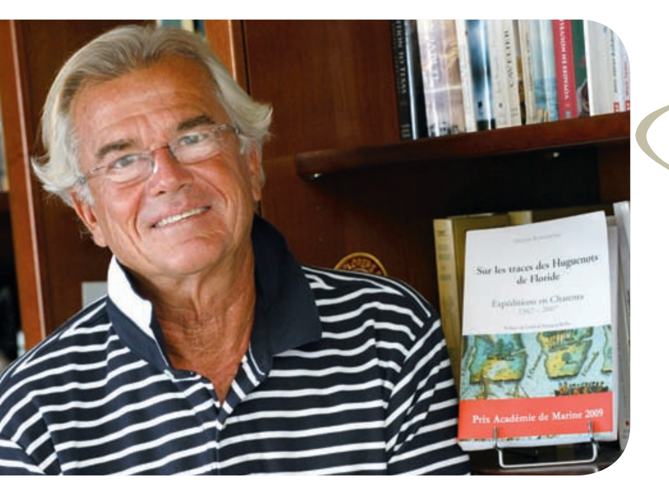
Deux semaines plus tard, les processionnaires ont tissé des cocons individuels et se transforment en chrysalides pour quelques mois, voire quelques années. Un soir d'été, les papillons sortent alors de terre...

Les dangers et les remèdes

Le danger des chenilles processionnaires provient de leur manipulation qui entraîne la libération du venin après que les poils se sont rompus. Ce venin a la capacité de détruire les tissus.

On parle de nécrose tissulaire. Il est donc impératif de détruire les cocons et de surveiller étroitement nos pins ! Plusieurs moyens de lutte existent, les services techniques de la commune sauront vous aider dans le choix et l'installation des différents pièges. Et pourquoi ne pas faire appel aux mésanges en leur offrant le gîte, elles sauront trouver le couvert...





Gilles Fonteneau

Bibliothèque

Étonnant Voyageur...

M. Gilles Fonteneau, auteur de l'ouvrage Sur les traces des Huguenots de Floride, récompensé par le Prix de l'Académie de Marine 2009, était l'invité de la bibliothèque le 25 novembre dernier.

Illustrant sa conférence par une projection vidéo suivie d'un film, M. Fonteneau a relaté l'histoire de ces huguenots partis à la conquête du Nouveau Monde entre 1562-1565, période troublée en France en raison des guerres de religion.

L'assistance a suivi avec grand intérêt le récit de cette épopée servi par un orateur captivant.



Prix Femina étranger 2010, Prix du Livre Européen et Prix du roman Fnac.

La bibliothèque municipale a le plaisir de vous proposer de nombreux Prix Littéraires 2010 :

Prix Nobel de Littérature : Mario Vargas Llosa - *La Fête au bouc*

Prix Goncourt : Michel Houellebecq - *La Carte et le territoire*

Prix Femina : Patrick Lapeyre - *La Vie est brève et le désir sans fin*

Prix Renaudot : Virginie Despentes - *Apocalypse bébé*

Prix Médicis Etranger : David Vann - *Sukkwan Island*

Prix Goncourt des Lycéens : Mathias Enard - *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*

Livre Inter 2010 : Cloé Korman - *Les Hommes-couleurs.*

Et aussi parmi les récentes acquisitions : Henning Mankell - *L'Homme inquiet* • Kathryn Stockett - *La Couleur des sentiments* • Joyce Carol Oates - *Petite Sœur, mon amour* • Colombe Schnek - *Une Femme célèbre* • Anita Shreve - *Une Scandaleuse affaire* • Laurent Gaudé - *Ouragan* • Ken Follet - *La Chute des géants* • Elizabeth George - *Le Cortège de la mort* • Nelson Mande - *La Conversations avec moi-même* • etc...



Forme littéraire à part entière, la bande dessinée occupe une place non négligeable sur les rayons de la bibliothèque municipale.

Vive la BD !

Rivedoux-Pages : Combien y a-t-il de BD à la bibliothèque ?

Bibliothèque Municipale : 470 titres sont à la disposition des enfants et 300 sont réservés au public adulte.

Ces chiffres comprennent le dépôt du bibliobus. En effet, la Médiathèque Départementale de Prêt effectue, deux fois par an, un prêt d'une centaine de BD renouvelant ainsi notre offre. En 2010, plus de 2 000 emprunts de BD ont été effectués à la bibliothèque de Rivedoux.

RP : Quels sont les héros favoris des lecteurs de la bibliothèque ?

BM : « Les P'tits Diables », « Les Schtroumpfs », « les Légendaires » sont très appréciés par les enfants ; les séries « XIII », « Secrets » arrivent en tête chez les adultes.

RP : Quelle est la part du budget consacrée à ce genre ?

BM : Les BD représentent environ 15 % du budget annuel achats de livres.

RP : Comment s'effectuent les choix ?

BM : La production est considérable dans des genres très variés : récit historique, western, policier, science-fiction, fantastique, humour, etc. Plusieurs critères sont pris en compte lors des acquisitions : les demandes des lecteurs petits et grands, les suites des séries adultes, les classiques, les nouveautés, sans oublier le remplacement régulier des indispensables comme Tintin ou Astérix.

RP : La bibliothèque propose-t-elle des mangas ?

BM : En raison du succès du phénomène manga, celle-ci a fait son entrée depuis quelques années sur les rayons de la bibliothèque également enrichis par les prêts du bibliobus.

RP : Quelles sont les dernières acquisitions ?

BM : BD jeunes : « Yakari 30 » « Triple Galop 4 » « Garfield 51 » « Les Légendaires 6 » « Lucky Luke » par Pennac et Benacquista, « Iznogoud 10 »

« Les P'tits Diables 10 » « One Piece 7/8 », également un classique adapté « L'Appel de la forêt »...

BD adultes : « Matteo 1/2 » « Le Chat Acte XVI » « La Forêt 4 et 5 » « Blacksad 4 » « Largo Winch 17 » « Long John Silver 3 » « Le Scorpion 9 » « Les Petits Ruisseaux », « IRS 5/6 »...

BM : En résumé, chaque lecteur, quel que soit son âge, peut trouver les albums qui correspondent à ses attentes et à ses goûts. Il est temps, pour chacun, de partir à la découverte du « Neuvième Art » !



École maternelle



Le composteur

> ***Dans le jardin de l'école maternelle...***
>
> ***Avec Colette la jardinière, nous observons ce qui a poussé, nous nommons les fleurs, nous allons planter des bulbes de tulipes. Au printemps nous aurons de jolies fleurs dans notre jardin !***



Le composteur

Le lombricomposteur est composé de 3 bacs qui reçoivent les déchets de légumes, de fruits (sauf les agrumes) coquilles d'œufs et cartons; les vers mangent la moitié de leur poids par jour. Le dernier bac reçoit le liquide qui est un bon engrais ; il doit être dilué dans un rapport de 1 pour 10, les vers passent d'un bac à l'autre au moyen de trous faits dans le fond de ceux-ci, au bout de 6 mois on obtient du terreau bio.

En attendant le printemps au jardin...

Colette a rapporté un composteur pour l'école maternelle, s'est exclamé Quentin ! Le composteur c'est fait pour abriter les vers de terre et que les oiseaux ne les mangent pas explique Victor. C'est ici, que l'on met les déchets pour que les vers de terre les mangent renchérit Paul. Ces vers de terre transforment les déchets en terreau ajoutent Maëlys et Étienne. Le terreau c'est de la terre qui est noire et qui sert à faire grandir les fleurs ! se sont-ils tous écrié en chœur...

Colette nous a aidés à planter des graines et des bulbes en automne pour que des fleurs poussent au printemps. Pour planter, il faut tendre une corde pour que tout soit bien droit, creuser un trou avec une pelle et mettre dedans des bulbes, des graines, des fèves... Après, il faut recouvrir les trous avec de la terre, nous souffle Baptiste G. Après ? Il faut arroser avec un arrosoir... C'est tout !

On attend avec impatience le retour du printemps pour refaire du jardinage avec Colette !









Quand je serai grand, je serai pompier !

Grâce à la complicité de papas d'élèves appartenant au corps de sapeurs-pompiers, les élèves du groupe scolaire et leurs enseignants ont reçu pendant une journée des sapeurs et leurs véhicules d'intervention.

Les petits de la classe de Catherine accompagnés de Claudine ont approché les pompiers, et même arboré les costumes qui ont toujours fait rêver les petits garçons… et souvent les grandes filles !

Les élèves de Moyenne et Grande section ont bénéficié d'une présentation plus approfondie du métier de pompiers. Ils ont passé la matinée à écouter les explications concernant le camion SVAV (camion ambulance) et le FPT (fourgon pompe tonne).

Ils ont pu également toucher le matériel et voir le fonctionnement de la lance à incendie.

Ils sont tous revenus avec des idées et des rêves plein la tête !




Le sapeur Emilien

Aventuriers du bout du monde

C'est au mois d'août 2012 que Jean NICOLLE, un Rivedousais, et son beau-frère Kévinn vont s'élancer pour un périple de 600 km en kayak de mer pour une belle expédition au Nord Ouest du Groenland, d'Upernavik à Kullorsuak, en totale autonomie, entre les îlots et les icebergs qui longent la côte groenlandaise. Démarrant en fin d'été, ce voyage est prévu pour un mois et demi. Jean est un kayakiste que l'on voit été comme hiver le long des côtes de l'île. Kévinn est quant à lui photographe de talent, gagnant cet été d'un concours organisé par la ville de Dax et dont la photo élue figurait parmi les 428 retenues à l'exposition universelle 2010 à Shangaï.

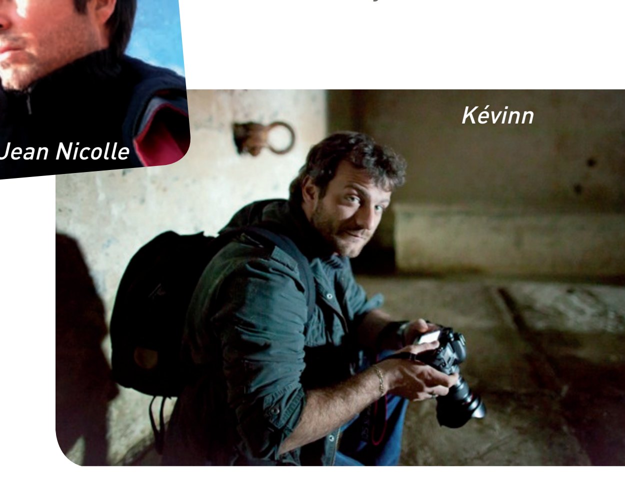
« Du sud au nord, le long d'un littoral où l'Homme est bien différent de celui de nos sociétés, nous partons vivre, outre le défi sportif que cela représente, une aventure hors norme, dans ce coin du monde où l'on se déplace encore avec des chiens de traineaux ou en kayak, où la voiture est interdite, où les Inuits certainement peu habitués à voir des Européens, partagent les lieux avec baleines, ours, morses et autres animaux du pôle.

Nous avons chacun nos motivations. Notre point commun, c'est la volonté d'explorer le monde hors des sentiers battus, de nous confronter à un univers qui n'est pas le nôtre et, en retour, partager ».

Jean Nicolle

Durant un mois et demi, photos et vidéo raconteront leurs histoires, leurs émotions, leur vécu, par la publication de 3 livres et d'un film.

La préparation de l'exploration est à suivre sur unmondedekayak.com


Kévinn

Infos pratiques

Mairie

Avenue de la Plage.
Tel : 05 46 09 39 39.
E-mail : rivedoux-plage@mairie17.com
www.rivedoux-plage.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI
10 heures - 12 heures
13 heures 30 – 16 heures 30
SAMEDI
10 heures – 12 heures

URBANISME (mairie annexe)
Avenue de la Plage.
Tel : 05 46 09 39 34
E-mail : rivedoux.urba@mairie17.com
Joindre les services :
Voirie :
rivedoux.adjoint.voirie@mairie17.com
Urbanisme :
rivedoux.adjoint.urba@mairie17.com
Réservation de salles :
rivedoux.resa.salles@mairie17.com

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
LUNDI – MARDI – MERCREDI – VENDREDI
10 heures – 12 heures
13 heures 30 – 16 heures 30

CADASTRE
LUNDI-MARDI-MERCREDI-VENDREDI
13 heures 30 – 16 heures 30

Bibliothèque

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi : 16h30-18h
Mardi : 16h30-18h
Mercredi : 10h30-12h / 14h-15h30
Vendredi : 11h-12h30
Samedi : 10h-12h

Marché

Place de la République les mercredis, vendredis et samedis du 1er octobre au 31 mars.

La Poste

Rue du Comte d'Hastrel - 05 46 09 80 82
Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 15h à 18h.
Le samedi matin de 9h30 à 12h30

Santé

- **Docteur Giovannini**, médecin généraliste, centre médical rue Jules Ferry, 05 46 09 82 20
- **Docteur Sauzet**, médecin généraliste-acupuncteur, 461 rue Albert Sarrault, 05 46 68 25 89
- **Madame Laurence Jalet**, infirmière, centre médical, rue Jules Ferry, 05 46 09 89 89
- **Pharmacie Guionnet**, rue Jules Ferry, 05 46 09 83 59
- **Vétérinaires**, La Flotte en Ré, 05 46 09 43 75
- **Pompiers** : 18 OU 512
- **Gendarmerie** : 17
- **SAMU** : 15

En cas d'urgence cardiaque, un défibrillateur est à disposition à droite de l'entrée de la salle des fêtes, un autre aux ateliers communaux dans la zone artisanale et un troisième à l'école de voile rue de la Surveillance.

Gestion des déchets

Merci de veiller au stationnement correct de vos véhicules afin de ne pas gêner le ramassage des ordures ménagères.

Bacs jaunes
du 1er septembre au 30 juin
Collecte à partir de 19h00
Mercredi soir

Bacs verts ou orange
du 1er septembre au 30 juin
Collecte à partir de 19h00
Lundi soir et Vendredi soir

LES DÉCHETTERIES
Du 15 septembre au 14 juin

Le Bois Plage en Ré, Ars en Ré et Sainte Marie de Ré
Du lundi au samedi :
9h à 12h et 14h à 17h30

Loix et Les Portes en Ré
Du lundi au samedi :
9h à 12h et 14h30 à 17h30

Points d'apport volontaire verre et journaux magazines

